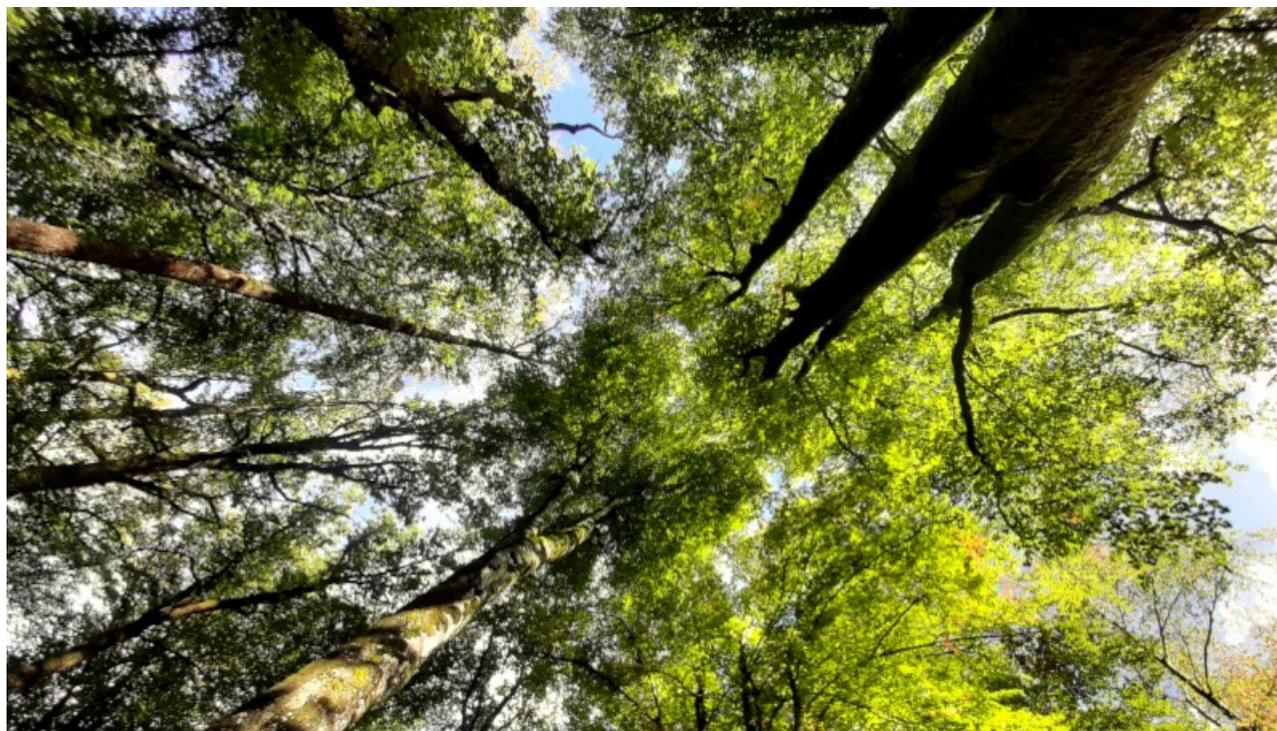


Adret Morvan

Rapport d'activité 2023



**Avant tout nos pensées vont à
Cathy et Guy qui nous ont quittés**



Objet, valeurs, missions



**LA FORÊT
D'ABORD !**

L'association Adret Morvan (Association pour le développement dans le respect de l'environnement en territoire Morvan et environ) a pour objet la protection de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine, l'élaboration de propositions économiques alternatives pour les territoires ruraux, et la mise en valeurs des pratiques de qualité, dans le respect d'un développement durable entendu comme la recherche d'un équilibre entre défense de l'environnement, progrès social et efficacité économique.

En conséquence, elle se donne pour mission :

1. de protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité, les synergies et équilibres biologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, les paysages, le cadre de vie ;
2. de lutter contre l'artificialisation des milieux naturels, les pollutions et nuisances ;
3. de lutter contre l'exploitation intensive, excessive et non durable du massif forestier et de promouvoir une sylviculture irrégulière, dans le respect des équilibres et fonctionnements naturels, et de la diversité des essences feuillues locales ;
4. d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts notamment dans les domaines de l'environnement, de la forêt, de l'agriculture, du tourisme, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ;
5. de défendre en justice au plan départemental, régional, national ou européen l'ensemble de ses intérêts ou de ceux de ses membres ;
6. de lutter contre l'aliénation ou la dégradation des chemins ruraux et de randonnée, et de promouvoir la découverte et un accès à la nature non destructeur.

Relation avec les partenaires et les autres associations



Depuis cette année, Adret Morvan porte la « **Branche locale Morvan** » du **RAF** (Réseau pour les Alternatives Forestière). Il s'agit de transmettre la vision de la forêt que nous avons en commun avec le RAF (cf leur charte) par le biais de formation, d'animation, de mise en lien autour d'une filière bois locale, etc.

Adret Morvan travaille avec d'autres **associations**. Nous sommes en lien aussi bien avec des associations locales comme La Bresseille ou Les amis de la forêt au Duc, la Coopérative des savoirs, qu'avec des associations nationales comme Canopée. À ce titre nous pouvons faire des actions communes, organiser ou participer à des débats, des conférences, tenir des stands dans diverses manifestations, etc.

Nous faisons également parti du **collectif des Soulèvements de la Terre** depuis sa création, en 2021. Ce collectif a été fondé à Notre-Dame-des-Landes par d'anciens zadistes et a, entre autre, comme objectif la convergence des luttes. Pour rappel, lors de notre combat contre Erscia, les zadistes de Notre-Dame-des-Landes étaient venus nous apporter leur soutien et nous faire part de leur expérience.

En 2023 nous avons signé une tribune contre leur dissolution qui avait été décidée en conseil des ministre le 21 juin.

En novembre, le Conseil d'État a annulé cette procédure au motif que la dissolution des Soulèvements de la Terre n'était pas une mesure adaptée et proportionnée.

Nous sommes aussi actifs au sein d'autres collectifs comme **EnR (Énergies nivernaises Réunies)** avec qui nous luttons contre l'accaparement des terres agricoles par les grands projets agrivoltaïques, **SOS forêt Bourgogne** et **SOS forêt France**. Constitué d'associations, de syndicats de salariés, de professionnels et de personnalités qualifiées, SOS Forêt France est un collectif national unique par la diversité de ses membres, un réseau de veille citoyenne et un contre-pouvoir indispensable face aux *lobbies* financiers et à leur prédation des ressources naturelles.

À noter que, depuis juin 2024, SOS Forêt France a changé de statut et est devenu une association. Nous en sommes adhérent d'office puisque Marie-Anne Guillemain, administratrice d'Adret Morvan, a participé à son assemblée constitutive. Elle fait également partie du bureau de SOS Forêt France.

Enfin, pour Adret Morvan, changer la loi est aussi un levier dans notre lutte pour la forêt. SOS forêt France a participé cette année à des **consultations à l'Assemblée nationale**, en vue de la rédaction d'une proposition de loi transpartisane, la loi « Couturier ».

Déposée en novembre 2023, cette proposition de loi relative à l'adaptation de la politique forestière et des milieux forestiers face au changement climatique, contient de réelles avancées en matière notamment de gestion forestière et de limitation des coupes rases. Elle n'a malheureusement toujours pas été mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.



RÉSEAU pour les
ALTERNATIVES
FORESTIÈRES

...pour une *forêt vivante et habitée*

NOUS CONNAÎTRE S'INFORMER, SE FORMER PARTICIPER, ECHANGER NOS PUB

ESPACE COLLABORATIF

Accueil > L'association > Localiser des alternatives forestières > Point infos RAF > **Branche locale Morvan**

Branche locale Morvan

contact(@)adretmorvan.org
Site web

Les activités et actions



Le café forêt : la formation forêt d'Adret Morvan pour que chaque adhérent puisse parler forêt avec tous !

Il y avait en effet nécessité pour nous de mettre en place cette formation auprès de nos adhérents, car beaucoup d'entre eux nous avait témoigné de leurs difficultés lorsqu'ils se retrouvaient notamment face à la filière ou à des élus : ils se sentaient démunis, sans les arguments nécessaires pour contrer les discours de nos opposants faute d'arguments et des connaissances indispensables pour les étayer.

Ainsi, durant le premier trimestre 2023 nous avons abordé les fondamentaux à connaître sur la forêt et plus précisément celle du Morvan, puis nous avons invités des intervenants pour aborder des sujets plus pointus, tout cela accompagné lorsque la météo nous le permettait d'observation sur le terrain.

Quelques exemples de sujets traités par des intervenant·es extérieur·es :

- Suzanne Thiery, correspondante du Département de la Santé des Forêts : à quel point les forêts françaises sont-elles malades ?
- Dr Jérôme Tabuelle : les collections naturalistes de Paul Carié : du terrain au musée

Plusieurs sessions ont également été animées ou proposées par nos administrateur·ices :

- Les principales typologies de sylviculture.
- Quelles sont les règles en forêt, comment sont-elles gérées en fonction de leur statut, quelles sont nos capacités d'intervention.
- Conférence filmée d'Audrey Dussutour sur le blob.

En fin d'année, nous avons également pu bénéficier de la formation dispensée aux gardes forestiers de l'ONF par les intervenant·es du SNUPFEN (syndicat majoritaire à l'ONF). Ce fût le point d'orgue de la formation, avec des observations sur le terrain et des conférences de très haut niveau, une formation intense sur 2 jours.

Quelques exemples des interventions : Cycle de la dégradation écosystémique selon Konrad Schreiber, Sylviculture et puits de carbone selon Samuel Georges, Enseignements tirés de remesures de placettes permanentes, La génétique, l'épigénétique des arbres selon Frédéric Bédel, etc.

Changement climatique : Adapter nos sylvicultures

Le changement climatique en cours s'accompagne de changements globaux des écosystèmes dans notre département : perte de biodiversité, bouleversement des cycles de l'eau et des services rendus par les forêts à la société.

LES CELLULES S'EXPOSENT AUX MUTATIONS...

À l'inverse des animaux, les arbres ne surprotègent pas leurs cellules souches du stress causé par l'environnement (rayonnement solaire, parasites...). Cela multiplie les chances de voir apparaître des cellules mutantes dans les bourgeons.

... QUI PEUVENT FONDER AUTANT DE NOUVELLES LIGNÉE

Si une mutation génétique conférant aux cellules un avantage apparaît, elle s'imposera à toute la branche par le jeu de la sélection naturelle. Et essaiera à travers les graines qui seront lâchées dans le vent.

Incertitudes sur l'évolution du climat et ses impacts sur l'écosystème *

- # Répartition annuelle des pluies, des gelées...
- # Évolution naturelle de la végétation, adaptation ou déclin des espèces végétales et animales...

⇒ 2 types d'évolution naturelle

Dépérissement Arbre Adaptation



Actions en justice :



La procédure devant le tribunal administratif, ainsi que la plainte déposée contre le maire de Germenay pour prise illégale d'intérêt, s'inscrivent dans la lutte menée localement par Adret Morvan contre l'accaparement des terres agricoles, naturelles et forestières pour produire toujours plus d'énergie, alors que réduire notre consommation et préserver la biodiversité sont des impératifs absolus pour atténuer les effets de la crise écologique.

- Janvier, **projet de panneaux solaires dans les champs : Adret Morvan porte plainte contre le maire de Germenay.**

Dans le cas des panneaux photovoltaïques à Germenay-Dirol, un conflit d'intérêts concernant le maire de Germenay, soulevé lors de l'enquête publique ne relevait pas de la compétence de la commissaire enquêteuse. Afin de déposer cette plainte, notre administratrice Marie-Anne Guillemain a été chercher un compte-rendu du conseil municipal à la mairie de Germenay, le maire avait alors déposé plainte contre elle pour atteinte à la vie privée ! Cette plainte a évidemment été classée sans suite.

Par conséquent, c'est vers la Justice qu'Adret Morvan, mobilisée contre ce projet avec le Collectif Énergie citoyenne 58, s'est tournée, en déposant plainte contre le maire de Germenay pour prise illégale d'intérêts auprès de la procureure de la République de Nevers.

- Novembre : **le recours contre les autorisations accordées au projet de parc photovoltaïque de Germenay-Dirol** a été examiné le 30 novembre à 11h15 par le tribunal administratif de Dijon. Une délégation d'Adret Morvan et du collectif Énergie citoyenne 58 y était présente. Suite à l'audience, le jugement du tribunal administratif de Dijon a été rendu le 26 janvier 2024. En substance, il est demandé au promoteur, la société Nièvre Agrisolaire, une régularisation des permis de construire. Ceci va retarder le projet d'un an et impliquer également une nouvelle étude d'impact ainsi qu'une nouvelle enquête publique.

C'est donc une première victoire, mais la lutte continue : pour l'heure il est important de rester mobilisé et de ne pas hésiter à participer à la nouvelle enquête publique dès qu'elle aura lieu. Nous veillerons à vous en tenir informé.

Participation, soutien à des manifestations, rassemblements, débats...



- Février : soutien à la **soirée-concerts de soutien aux migrants**, organisée à Lormes
- Juin : **Euroforest**, les comités locaux de Saône-et-Loire des SLT ont lancé un appel à mobilisation pour un rassemblement qui s'est tenu à Saint-Bonnet-de-Joux le vendredi 23 juin **contre le salon Euroforest 2023**. Nous y avons répondu.
- Août : **Larzac**, plus de 7500 personnes se sont réunies aux **Résistantes, les rencontres des luttes locales** qui se tenaient du 3 au 6 août au Larzac. Adret Morvan y était représentée.
- Octobre : **Larochemillay**, participation au débat à la journée « **Coupes rases en Morvan, comment faire autrement ?** » organisée par l'association La Bresseille.



- Décembre :

Passage à l'émission de France Inter "La Terre au Carré", présentée par Mathieu Vidard, qui avait invité SOS forêt France avec Marie-Anne Guillemain (Adret Morvan) et Sylvain Angerand (Canopée) pour parler forêt et sapins de Noël. L'émission a été réalisée en partenariat avec la revue *La Salamandre*.

"La Terre au carré" est une émission quotidienne qui aborde les sujets suivants : nature, climat, pollution, idées, engagements, solutions... toute l'actualité de la planète pour imaginer le monde d'aujourd'hui et de demain.

Soirée Adret Morvan au cinéma Casino de Clamecy. Projection du film « Le temps des forêts » et animation d'un débat sur le sujet.

Sans oublier la programmation d'Adret Morvan au Carrouège

- Janvier : ciné-club « les arbres meurent debout » de Ronan Kerneur, autour du trafic de bois au Mexique.
- Février : conférence sur la lune par Danièle Imbault, astrophysicienne.
- Mars : conférence gesticulée « Le coup de poing n'est pas parti », Jean-Marc Jourdan.
- Mai : atelier d'écriture sur la forêt, animé par Clarisse Holik.
- Juin : visite de la centrale hydroélectrique du moulin de Chassy.
- Août : projection au Carrouège dans le cadre du ciné-club, en soutien à leur lutte, du film-docu « Une île une nuit, Les Pirates des Lentillères », en présence des habitant·es résistants au bétonnage de ce quartier de Dijon.

Et toute l'année, les informations concernant l'actualité de nos forêts, mais pas que, sont régulièrement transmises via le site internet de notre association : **adretmorvan.org** et notre **Lettre hebdomadaire**. En cas de sujet « brûlant », une lettre dédiée peut être également envoyée comme la lettre spéciale glyphosate du 16 novembre, relative à la reconduction par l'union européenne pour 10 ans supplémentaire de l'autorisation de ce désherbant qui contamine la planète entière, pollue l'eau, participe à la chute de la biodiversité, est lié à des pathologies comme le cancer, etc.

Perspectives pour l'année à venir



Forêt :

- **Formation forêt** : continuer à programmer la formation, tous les derniers samedis du mois, afin d'approfondir certains sujets, notamment en ce qui concerne la biodiversité peu abordée cette année.
- **Campagne d'affichage contre les coupes rases** : afin d'alerter le plus possible de monde sur l'ampleur de la perte du couvert forestier en Morvan liée aux coupes rases effectuées depuis les 10 dernières années.
- **Aller à la rencontre de nos concitoyen·nes**, sur les marchés, les foires...pour les informer sur les effets du dérèglement climatique sur la forêt et le mode de sylviculture qui permet à la forêt de mieux résister (SMCC).
- **Les circuits courts bois** : soutenir les initiatives visant à vendre du bois éthique, produit dans le respect tant des questions écologiques que sociales. Se mettre en lien pour cela avec les groupements forestiers du Morvan dont « le Chat sauvage ».



Énergies renouvelables :

- **Projet photovoltaïque de Dirol-Germenay** : rester vigilant·es et alerter quand la nouvelle enquête publique aura lieu afin que chacun puisse participer.
- **ZAER** (Zone d'accélération des Énergies Renouvelables) : il y a eu une consultation en 2023 dans les mairies du Morvan et nous avons été sollicité sur le sujet par des adhérent·es.

Rapport financier 2023

BALANCE de Janvier 2023 à Decembre 2023 Le 29/07/2024

Comptes	Libellés	Mouvements Antérieurs-0		Mouvements Période-0		Soldes Cumulés-0	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10680000	AUTRES RESEVES				34566.30		34566.30
12000000	RESULTAT EXERCICE BENEFIC			714.16	714.16		
.....	Classe.1.....			714.16.	35280.46.		34566.30.
21300000	CONSTRUCTIONS			33329.97		33329.97	
21810000	INSTAL GEN AGENCEM DIVERS			2644.08		2644.08	
21840000	MOBILIER			7084.80		7084.80	
28130000	AMORT DES CONSTRUCTIONS				5994.77		5994.77
28181000	AMORT INSTAL GEN AGENC DI				1999.23		1999.23
28184000	AMORT DU MOBILIER				7084.80		7084.80
.....	Classe.2.....			43058.85.	15078.80.	27980.05.	
46700000	AUTRES CPTEB DEB OU CREDI			100.00	131.00		31.00
46710000	CPE SYCOMOR				1825.11		1825.11
46720000	CPE ADHERENTS				429.30		429.30
.....	Classe.4.....			100.00.	2385.41.		2285.41.
51200000	BANQUE			14530.05	11165.30	3364.75	
51220000	LIVRET A			4055.56	1200.00	2855.56	
53100000	CAISSE			34.06		34.06	
58000000	VIREMENTS INTERNES			4200.00	4200.00		
.....	Classe.5.....			22819.67.	16565.30.	6254.37.	
60631000	FOURNITURES ENTRETIEN			27.72		27.72	
60632000	PETIT OUTILLAGE			450.00		450.00	
60640000	FOURNITURES BUREAU			262.78		262.78	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES			458.80		458.80	
61600000	ASSURANCES			689.32		689.32	
61850000	FRAIS DE COLLOQUES CONFER			150.00		150.00	
62260000	HONORAIRES			2053.72		2053.72	
62280000	HONORAIRES DIVERS			350.00		350.00	
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS			1216.78	494.90	721.88	
62510000	VOYAGES DEPLACEMENTS			713.03		713.03	
62560000	MISSIONS			605.03		605.03	
62610000	TIMBRES			69.60		69.60	
62700000	SERVICES BANCAIRES			154.32		154.32	
62810000	COTISATIONS			148.00		148.00	
63512000	TAXES FONCIERES			925.00		925.00	
68110000	DOT AMORT IMMOBILISATIONS			1097.66		1097.66	
.....	Classe.6.....			9371.76.	494.90.	8876.86.	
70700000	VT MARCHANDISES				941.90		941.90
75600000	ADHESIONS				5120.00		5120.00
75800000	PROD DIV GESTION COURANTE				100.00		100.00
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIER				97.67		97.67
.....	Classe.7.....				6259.57.		6259.57.

BALANCE de Janvier 2023 à Decembre 2023 Le 29/07/2024

Comptes	Libellés	Mouvements Antérieurs-0-		Mouvements Période-0--		Soldes Cumulés-0---	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Totaux Soldes			76064.44	76064.44		



Bénévoles, adhérent·es



Un grand merci à tous les bénévoles d'Adret Morvan qu'ils agissent au niveau de la forêt, de la formation, des énergies renouvelables, de la programmation, de la vie de notre tiers lieu, le Carrouège (boutique, bar, restaurant)...

et un grand merci également à tous nos adhérent·es qui financent nos activités et dont le soutien nous conforte dans notre engagement.

Renouvellement d'une partie du CA

Administrateur·trices sortant·es :

Régis Lindeperg

Marie-Anne Guillemain

Roger Prost

Administrateur démissionnaire :

Nicolas Henry

Candidatures pour le CA :

Marc Tulane

Marie-Anne Guillemain

Régis Lindeperg

